



Bruno Passe

Article paru dans  
**PARAMAG**  
N°311 - Avril 2013  
[www.paramag.fr](http://www.paramag.fr)

**VIE FÉDÉRALE**

# ÉLECTIONS À L'AG DE LA F.F.P.

Par Bruno Passe

**Photo ci-dessus**  
Présentation de l'audit réalisé par la société Accor Sports auprès des dirigeants associatifs et afin d'évaluer la politique fédérale sur le mandat 2009/2012.



La FFP vient de mettre en ligne son nouveau site Internet.  
<http://www.ffp.asso.fr>

L'assemblée générale de la FFP s'est déroulée au siège du CNOSF (Comité national olympique et sportif français), à Paris, le samedi 9 mars. Il s'agissait d'une assemblée électorale, le mandat de 4 ans confié à l'équipe dirigeante depuis 2009 arrivant à échéance cette année. Les représentants à l'AG avaient donc pour mission d'élire un nouveau comité directeur à la FFP, selon un scrutin par liste de 15 personnes, et avec une seule liste candidate.

Avant de procéder à l'élection de la nouvelle équipe 2013, l'équipe sortante a présenté ses rapports et bilans 2012 : rapport moral de la présidente, présentation du bilan comptable et du compte de résultat, budget prévisionnel, récompenses aux bénévoles, rapport d'activités et bilan sportif du directeur technique national, rapport des commissions obligatoires, etc.

Ce mandat de 4 ans se termine avec un brillant palmarès sportif, nous ne reviendrons pas ici sur les nombreuses victoires des équipes de France aux championnats du monde 2012, nos lecteurs en ont été suffisamment informés dans nos éditions précédentes. Les comptes de résultat et de bilan de la fédération sont positifs pour l'exercice

2012, se clôturant par un résultat net comptable de 36.631 euros, soit tout de même une baisse de 71.447 euros par rapport à l'année précédente.

La trésorerie est passée de 1.336.000 euros en 2011 à 1.283.000 euros en 2012 (-53.000), les salaires et charges sociales de 415.122 euros en 2011 à 403.606 euros en 2012 (-11.516), les déplacements et les missions (hors compétitions et SHN) de 218.451 euros en 2011 à 217.276 euros en 2012 (-1.175), tandis que les produits des licences sont passés de 1.204.254 euros en 2011 à 1.216.480 euros en 2012 (+ 12.226).

Claude Dubreil, trésorier de la fédération, commente ces résultats :  
*"À notre arrivée à la direction de la FFP en avril 2009, nous avons trouvé une situation particulièrement difficile, ce qui nous a obligés à prendre un certain nombre de mesures et d'assurer un suivi budgétaire particulièrement attentif. Pour les deux exercices suivants, le budget étant revenu à l'équilibre, nous avons pu nous consacrer à l'application de notre projet de développement dont vous avez suivi l'évolution. Enfin, pour ce dernier exercice de notre mandature, nous avons continué à*

*mettre en œuvre les actions de notre projet et gérer la participation de toutes nos équipes de haut niveau jusqu'aux championnats du monde à Dubaï, ce qui a demandé à la FFP un gros effort financier et une grande vigilance."*

Avec un total affiché de 633.062 sauts effectués dans les plateformes affiliées (hors championnat de France, 2.956 sauts), l'activité 2012 est en baisse de 9205 sauts par rapport à 2011. Mais si l'on regarde les statistiques plusieurs années en arrière, on constate que l'activité se maintient au-dessus de 600.000 sauts annuels, ce qui correspond aux chiffres des bonnes saisons pour la FFP. Des statistiques à considérer toujours avec réserve, car il persiste un décalage entre les chiffres déclarés par certains centres d'activité et ceux qui sont comptabilisés par les techniciens nationaux dans le cadre du renouvellement des qualifications des moniteurs...

Après avoir procédé aux votes "classiques", approbation du rapport moral, des comptes de résultat, etc., l'assemblée générale passait aux votes pour le nouveau comité directeur, dont les candidats se présentaient individuellement.

## Une liste unique

Rappelons que le scrutin par liste est une obligation statutaire imposée par le ministère (cf. ParaMag n°309 de février 2012, article "Réflexions de l'icôneclaste sur la gouvernance de la FFP"). Suite à l'appel à candidatures lancé en octobre 2012, une seule liste s'est constituée autour de Marie-Claude Feydeau, dont une partie de l'équipe est renouvelée et qui se représente dans un esprit de continuité de la politique précédente.

### Voici les résultats détaillés des votes :

**Inscrits** : 455 structures représentant 12.997 voix

**Votants** : 176 structures présentes et représentées, soit 8.631 voix

**Bulletins blancs et/ou nuls** : 360 voix

**Suffrages exprimés** : 8.271 voix (soit la majorité absolue à 4.137 voix)

#### Décompte des voix :

- Abstentions : 1.400 voix,

- Non : 960 voix,

- Oui : 5.911 voix

La liste présentée par Marie-Claude Feydeau, excédant la majorité absolue des suffrages exprimés, est donc élue au premier tour.

### Le nouveau comité directeur de la FFP est constitué de :

Marie-Claude Feydeau, présidente  
Jean Louis Ganaye, vice président  
Claude Dubreil, trésorier

# BILAN DE L'ACTIVITÉ FORMATION 2012

Rapporteur : **Frank Mahut**

## Formations fédérales

Stages : 1 stage initiateur PA, 10 stages initiateurs Free Fly, 30 stages initiateurs Vol Relatif, 10 sessions Tests Techniques du Moniteur Fédéral, 4 séquences Unités de Formation du Moniteur Fédéral, 10 sessions Examen du Moniteur Fédéral

### Qualifications délivrées :

- 4 qualifications initiateurs PA (9 en 2011)
- 20 qualifications initiateurs Free Fly (15 en 2011)
- 18 qualifications initiateurs « Tête en haut & Track » (20 en 2011)
- 70 qualifications initiateurs Vol Relatif (59 en 2011)
- 7 Moniteurs Fédéraux Stagiaires (33 en 2011 : soit 66 Moniteurs Fédéraux Stagiaires dans le circuit de formation dont 13 hors validité)
- 20 diplômes Moniteur Fédéral (19 en 2011)
- 3 qualifications de Formateurs de Moniteurs Fédéraux (4 en 2011)
- 3 diplômes Moniteur Fédéral en soufflerie (3 en 2011)
- 3 qualifications de Plieurs de secours (arrêt des formations au profit des CQP en 2013)
- Formations Dirigeants et DT à la FFP : 3 dates fin 2012 / 5 séquences  
Séq 1 : 8 inscrits / Séq 2 : 10 inscrits / Séq 3 : 7 inscrits /  
Séq 4 : 10 inscrits / Séq 5 : 8 inscrits

## Formation des BEES 2012

2 679 heures stagiaires en Unités de Formation du BEES  
Examen final 2012 (dernière session) : 20 dossiers / 18 candidats / 14 reçus (77 %)  
Spécialité TRAD : 9, Spécialité PAC : 9, Spécialité TDM : 14

## Renouvellement PAC et Tandem pour 2012 (maj au 31/12/2012)

Moyenne des sauts déclarés par l'ensemble des 309 moniteurs PAC et/ou TDM renouvelés :

Sauts total : 449 / sauts PAC : 173 / sauts TDM : 197

Pour les moniteurs bi-qualifiés PAC et TDM :

Sauts total : 550 / sauts PAC : 177 / sauts TDM : 216

## Bilan des dossiers Moniteurs Européens (depuis le début)

Ressortissants venant des États de l'UE : Belgique / Pays-Bas / Suisse / Espagne / France

En Tandem : 13 dossiers déposés / 8 validés / 3 en cours / 1 refus / 1 recours

En PAC : 13 dossiers déposés / 8 validés / 3 en cours / 2 refus

## Rénovation des diplômes professionnels

Mise en place du Brevet Professionnel JEPS spécialité « parachutisme » à mentions d'enseignement TRAD / PAC / TDM (JEPS = de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport) suite à l'abrogation des arrêtés BEES 1<sup>er</sup> et BEES 2<sup>ème</sup> au 31 décembre 2012.

Tests Techniques et de Sécurité BPJEPS du 1<sup>er</sup> au 5 octobre 2012 – Pôle France Parachutisme : 38 dossiers - 33 présents - 19 admis (mentions : 7 en TRAD / 15 en PAC / 17 en TDM).

Semaine du 14 janvier 2013 : début de formation en UC / Semaine du 14 octobre 2013 : fin du cycle de formation (premières certifications BPJEPS).  
Formation des tuteurs BPJEPS du 23 au 25 novembre 2012  
Pôle France Parachutisme : 34 inscrits.



Article paru dans  
**PARAMAG**  
N°311 - Avril 2013  
www.paramag.fr

David Roth, secrétaire général  
Christine Blondeau, Régis Dufour,  
Gilles Esgrime, Michel Guiavarch,  
Marcel Henique, Vincent Lenoach,  
Yves Letourneur, Bernard Martin,  
Eric Meynier, Gillian Rayner,  
Jean François Vassal

C'est donc sans grande surprise que l'unique liste a été élue par l'AG. Avec plus de 8.000 voix exprimées, on peut dire que la participation était bonne. Toutefois, avec plus de 30% de votes "non", "blancs" et "abstentions" face à cette liste unique, on peut considérer que certains des représentants ont effectué un vote de contradiction, manifestant un sentiment parfois exprimé dans le milieu parachutiste.

En fin d'AG, un vœu a d'ailleurs été déposé par Daniel Grand, un des dirigeants associatifs présents dans la salle, qui, après avoir salué le travail énorme effectué par les dirigeants actuels, a soulevé la question de savoir si l'on peut toujours se considérer réellement dans un système démocratique, à partir du moment où il n'y a plus de choix, plus de phénomène de contradiction ?

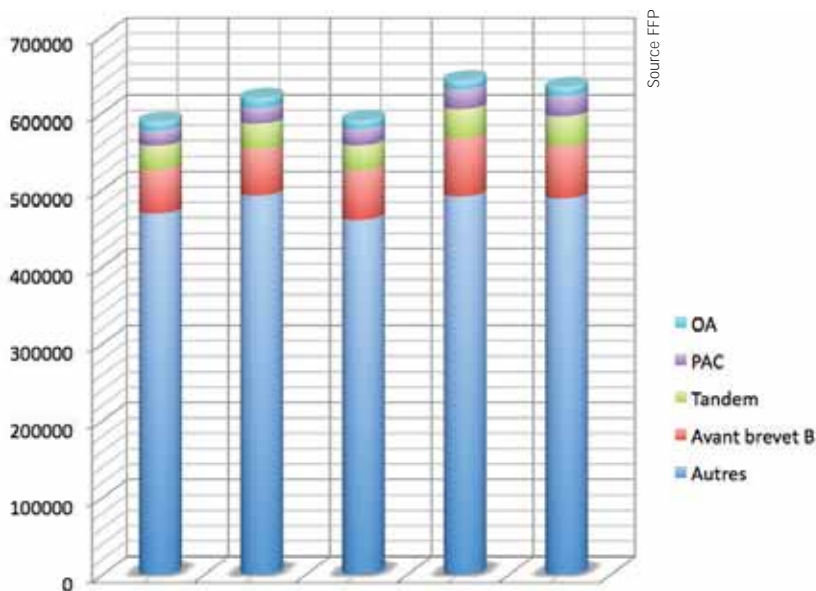
Son vœu consiste à tenter de faire modifier le futur mode électoral des statuts de la FFP :

*"Le système électif découle de la dernière modification des statuts de la FFP, faite dans l'urgence pour conserver la reconnaissance d'intérêt public. Le scrutin de liste de 15 personnes voudrait que, pour que les électeurs puissent avoir le choix, il y ait un minimum de 2 listes, soit 30 candidats. Nous sommes une petite fédération et c'est difficile d'avoir autant de candidats avec ce mode de scrutin. Que devient l'expression démocratique dans ces conditions ? Qui plus est avec les OBL (organismes à but lucratif) qui génèrent 50% de l'activité et dont les clients sont plus en position de consommateurs que d'adhérents à un mouvement... En conséquence, je propose que dans les 2 ans à venir, soit convoquée une AG extraordinaire dont l'ordre du jour serait la modification du mode électoral des statuts de la FFP afin de mettre au point un système plus adapté à notre fédération."*

Marie-Claude Feydeau a répondu en affirmant son point de vue selon lequel il est parfaitement possible de constituer 2 listes : *"C'est une question de volonté et pas de quantité, d'autres fédérations y parviennent, comme la FFVL où se présentent cette année 2 listes de 20 personnes."*



Durant la cérémonie de remise des récompenses aux bénévoles, Marie Coadic, présidente de la ligue de Bretagne, remet le diplôme fédéral de bronze à (de gauche à droite) : Raymond Lafaille, Eric Thézé et Claude Vecchi.



	2008	2009	2010	2011	2012
OA	11078	12218	11215	11837	11029
PAC	19698	21007	21144	25703	27355
Tandem	31112	32593	32401	37587	38159
Avant brevet B	57283	60460	64364	75525	67738
Autres	468908	492662	461034	491615	488781
<b>Total</b>	<b>588079</b>	<b>618940</b>	<b>590158</b>	<b>642267</b>	<b>633062</b>

Statistiques de répartition des activités écoles, en nombre de sauts annuels, classés par genre, au sein de l'activité globale FFP.



À y regarder de plus près (dans les archives de ParaMag...) en 2001, 37 candidats s'étaient présentés pour 21 postes à pourvoir au conseil fédéral.

En 2005, ils étaient 31 candidats.

Bien entendu, ces proportions sont à considérer dans le contexte de l'époque, avec le scrutin utilisé (uninominal pour élire d'abord le président, puis les 21 membres du conseil fédéral), ses avantages et ses inconvénients. Certaines personnes pouvaient se retrouver élues ensemble, mais sans avoir forcément envie de travailler ensemble, ou avec un président qui n'était pas celui attendu. Et puis, plus récemment, lors des élections de 2009, il y avait également plus de trente candidats. Cela montre que, lorsqu'une certaine émulation se crée envers les élections fédérales, il peut effectivement y avoir assez de candidats pour constituer 2 listes.

N'y aurait-il pas eu d'émulation cette année et, si oui, pourquoi ? Peut-être que le poste de dirigeant fédéral n'est plus très prisé. Peut-être que l'équipe sortante a bien fait son travail et que le besoin d'opposition ne s'est pas fait sentir. Peut-être que certains trouvent le système actuel trop verrouillé pour tenter de s'y présenter, ou de s'y représenter.

Ce qui est certain, c'est que les résultats obtenus à l'issue de ces 4 années sont globalement positifs, et il faut le souligner. Même si la mise en place du scrutin par liste n'était pas du ressort de l'équipe sortante, il ne fait pas l'unanimité. Il appartient à la nouvelle équipe de ne pas négliger cette question. ■

#### Tableau ci-contre :

Nombres de sauts annuels, ventilés par centre, pour les années 2011 et 2012.

Les plus grosses augmentations en volume de sauts (+ de 8000 sts) sont situées sur : Paradrénaline (Gap) et Nîmes.

En tête du classement avec plus de 30.000 sauts dans l'année : Péronne, Pamiers et Gap.

L'activité à Péronne ne cesse d'augmenter depuis l'ouverture du centre en 2007.

Des hausses significatives (+ de 400 sauts) sont enregistrées à la Reole, Maubeuge et Brienne le Château.

Les plus grosses baisses (-5000 sauts) sont sur Lyon, Pujaut et Vannes.

## ACTIVITE DU PARACHUTISME SPORTIF

	CENTRES	ACTIVITE	ACTIVITE	Variation 11/12	
		2011	2012	nbre saut	%
1	PERONNE	29 092	33 004	3 912	13,45%
2	PAMIERS	26 826	30 442	3 616	13,48%
3	GAP	28 686	30 287	1 601	5,58%
4	MAUBEUGE	23 101	27 794	4 693	20,32%
5	SOULAC	29 250	26 464	-2 786	-9,52%
6	CAHORS	27 795	25 244	-2 551	-9,18%
7	PUJAUT	28 148	22 299	-5 849	-20,78%
8	GAP-PARADRENALIN	13 926	22 115	8 189	58,80%
9	MIMIZAN	25 877	21 906	-3 971	-15,35%
10	BOULOC	18 188	21 497	3 309	18,19%
11	PAU	23 275	19 827	-3 448	-14,81%
12	ROYAN	18 424	19 445	1 021	5,54%
13	LA REOLE SARL	13 961	18 526	4 565	32,70%
14	VANNES	22 835	17 729	-5 106	-22,36%
15	CHAMBERY	15 895	16 586	691	4,35%
16	LE BLANC	16 769	14 358	-2 411	-14,38%
17	AGEN	13 081	14 103	1 022	7,81%
18	CHALON	12 079	13 505	1 426	11,81%
19	LE LUC	12 597	13 395	798	6,33%
20	STRASBOURG	13 066	13 191	125	0,96%
21	Brienne le Chât.	8 645	13 040	4 395	50,84%
22	FRETOY	15 836	12 064	-3 772	-23,82%
23	ST FLORENTIN	9 731	12 036	2 305	23,69%
24	NIMES	3 672	11 873	8 201	223,34%
25	LYON	17 651	11 860	-5 791	-32,81%
26	BONDUES	13 024	10 948	-2 076	-15,94%
27	CASTELNAU	9 001	9 612	611	6,79%
28	LEZIGNAN	8 730	9 201	471	5,40%
29	SAUMUR	10 703	9 141	-1 562	-14,59%
30	GAP - PACK PLUS	9 854	8 484	-1 370	-13,90%
31	BESANCON	8 157	8 432	275	3,37%
32	ANNEMASSE	7 353	7 596	243	3,30%
33	LA REUNION	10 119	7 433	-2 686	-26,54%
34	LENS	6 606	7 185	579	8,76%
35	NANCY	9 150	6 962	-2 188	-23,91%
36	ORLEANS	9 583	6 811	-2 772	-28,93%
37	PROPRIANO	5 108	6 643	1 535	30,05%
38	AIX en Pce	3 799	5 078	1 279	33,67%
39	METZ	6 565	5 021	-1 544	-23,52%
40	GRENOBLE	4 938	4 916	-22	-0,45%
41	LAPALISSE	6 193	4 584	-1 609	-25,98%
42	TARBES	2 962	4 527	1 565	52,84%
43	ARCACHON	3 996	3 969	-27	-0,68%
44	MONTBELIARD	3 679	3 801	122	3,32%
45	NIORT	3 192	3 405	213	6,67%
46	DIEPPE	3 357	2 875	-482	-14,36%
47	LE PUY	3 287	2 667	-620	-18,86%
48	LAVAL	2 511	2 559	48	1,91%
49	LA ROCHE/YON	2 344	2 219	-125	-5,33%
50	ST ETIENNE	4 079	2 197	-1 882	-46,14%
51	NOUMEA	1 934	1 848	-86	-4,45%
52	GRANVILLE (Abalone)		1 003		
53	GRANVILLE (A'Air)		594		
54	LA TESTE DE BUCH	5 950	540	-5 410	-90,92%
55	GUERET	387	221	-166	-42,89%

atelier agréé (gsac - aps 066)

**PHILIPPE REFFET**

VENTE / ENTRETIEN  
SPORTIF / SAUVETAGE

CONTACT  
PHILIPPEREFFET@GMAIL.COM  
06 81 45 32 82

CYPRIS 2 ZODIAC AEROSPACE



## Une équipe, quel programme ?

Le programme présenté par la nouvelle équipe s'articule autour de 6 axes.

### Développement et fidélisation de la pratique

- Accentuer nos efforts pour accroître le nombre de licenciés avec le concours des organes déconcentrés.
- Maintenir le plan de développement « Animation Territoriale » (aides aux projets de clubs, organisation des stages fédéraux d'incitation à la compétition et de détection, stage de conduite sous voile, aides aux jeunes, aux femmes, aux publics sensibles, aux personnes souffrant de handicap).
- Renouveler la convention d'objectifs pluriannuelle avec les ligues et mettre en place un plan de développement et un contrat d'objectifs avec les écoles sur 3 ans (2014/2016).
- Poursuivre la labellisation étoilée des écoles et mettre en place un comité de surveillance desdites écoles.
- Réformer la charte des écoles et le fonctionnement interne de nos structures (dirigeants et gérants, direction technique, travailleurs indépendants) afin de replacer nos structures au centre du dispositif.
- Concrétiser le regroupement « jeunes » européen, développer le projet brevet initiation aéronautique (BIA) ainsi que les partenariats avec l'Éducation Nationale.

### Politique de communication

- Accentuer nos efforts pour la communication générale et la recherche de partenaires.
- Confirmer la mise en place de la société de communication afin de garantir la communication interne et externe de la fédération.
- Mettre en place un projet de communication sur 4 ans en lien avec la société.
- Mettre en place un spot publicitaire à destination des jeunes (DVD fédéral).
- Soutenir l'événementiel en région lors des coupes de France et des manifestations, compétitions locales et organisation de salons.

### Compétition et haut niveau

- Maintenir l'organisation des championnats de France en un lieu unique pour toutes les disciplines du parachutisme.
- Conforter l'organisation du rassemblement féminin.
- Promouvoir et renforcer la compétition par l'organisation d'un challenge « jeunes moins de 22 ans » toutes disciplines confondues (parachutisme



Une partie du nouveau comité directeur de la FFP, quelques minutes après son élection à la Maison du sport français, au siège du CNOSF (sont absents sur la photo : Gillian Rayner et Eric Meynier).

Bruno Passe

Article paru dans  
**PARAMAG**  
N°311 - Avril 2013  
www.paramag.fr

conventionnel, ascensionnel, ou parapente).

- Maintenir autant que possible le niveau technique de nos athlètes et l'obtention des médailles.
- Développer et amplifier la politique de fonctionnement et d'investissement du Pôle France.
- Poursuivre, en lien avec le ministère, le suivi réglementaire médical (SRM) des sportifs de haut niveau et mettre en œuvre une campagne de communication à destination du pratiquant et des dirigeants sur les dangers liés aux substances dangereuses, dopantes et illicites.
- Poursuivre le suivi et la formation professionnelle de nos athlètes dans le cadre de leur réinsertion.

### Formation

- Maintenir l'accès aux diplômes fédéraux (initiateur et moniteur fédéral) en collaboration avec les ligues et les écoles par la mise en place de stages en région.
- Créer une qualification de formateur de cadres techniques (FCT) par la réforme des anciens FMF (formateurs de moniteurs fédéraux) et inciter ces formateurs à s'engager pour l'obtenir le DEJEPS et le DESJEPS.
- Soutenir financièrement les écoles qui contribuent au développement et à l'accès aux diplômes de formation fédéraux.

- Mettre en place les nouveaux dispositifs concernant les certificats de qualification professionnelle (CQP) suite à leur création fin 2012 et inciter les pratiquants à se diriger vers ces qualifications afin de professionnaliser ce secteur d'activité.
- Finaliser la filière professionnelle (BPJEPS) et mettre en place le diplôme d'État (DEJEPS) et le diplôme d'État supérieur (DESJEPS).
- Valoriser la fonction de juge régional, national et international. Donner l'accès à la fonction de juges régionaux.
- Maintenir la formation continue des dirigeants bénévoles et mettre en place la formation continue des directeurs techniques.

### Aéronautique et espaces aériens

- Poursuivre les relations DGAC/FFP/MS.
- Maintenir l'aide aux écoles en difficultés en apportant l'expertise juridique de la fédération.
- Maintenir notre place au sein du CNFAS (Conseil national des fédérations aéronautiques et sportives).
- Renforcer la place de la fédération au sein des organismes européens.

### Relations internationales

- Poursuivre les relations avec la C.I.P et la F.A.I
- Créer un groupement des fédérations européennes de parachutisme.



## Commissions juges

Extrait du rapport de Bernard Nicolas, président de la commission

L'ensemble de la population des juges en activité a contribué efficacement à la validation des performances lors de 11 compétitions fédérales, 8 régionales, 3 internationales, mais aussi à la reconnaissance de nos missions dans le cadre de la vie fédérale.

### Suivre l'activité des juges et élaborer des règles propres à l'activité des juges et à leur formation

Depuis la reconnaissance officielle de la fonction de juge au sein de notre fédération, nous sommes dotés d'un statut fédéral. Cette avancée considérable est unanimement reconnue. Il reste à définir un cadre officiel de la formation des juges français. Nous y travaillons utilement. Cette tâche trouvera, je l'espère, son épilogue en 2013.

Notre souhait est d'uniformiser la formation des juges dans les différentes disciplines sportives pratiquées au sein de notre fédération. Notre ligne directrice est d'arriver à harmoniser la formation juge au plan international avec les spécificités françaises. Nous avons constaté que la valeur du jugement français est officiellement reconnue au sein de la FAI. Nous devons encore travailler à la reconnaissance de nos qualités vis-à-vis des compétiteurs français.

Il est paradoxal de constater que ces derniers ne formulent aucune critique lors des événements internationaux, alors que les mêmes portent souvent un jugement négatif sur nos performances lors des compétitions nationales. Nous réfléchissons à modifier notre image. Cela passe essentiellement par une formation continue, adaptée, mais aussi par une volonté indéfectible des juges à se remettre en question afin d'améliorer nos jugements.



Les juges ont le sourire, mais leur travail consiste aussi à rester enfermés durant de longues heures (ou à cuire sous le soleil pour la PA I). Photo prise durant la coupe de France des disciplines artistiques à Lens, en 2012. Photo Bruno Passe

L'année 2013 sera innovante en matière de formation. En début d'année des sessions de formation seront décidées, annoncées sur le site fédéral, à chaque candidat de se positionner. De même pour les stages de recyclage. En outre il est envisagé des formations en langue anglaise afin de permettre aux juges qualifiés FAI d'accéder à des fonctions importantes au sein de cet organisme. Nous souffrons gravement d'un déficit chronique dans la pratique de cette langue malgré les efforts financiers consentis par certains. Notre position à la FAI en est affectée.

### Promotion des juges, développer l'activité de jugement

Comme tous les ans nous constatons une désaffection de la fonction de juge. En effet, le juge français est un bénévole (cf. statut du juge fédéral), passionné. Cette année 41 juges ont accompli officiellement leur mission. C'est à la fois beaucoup et très peu.

Nous sommes toujours en déficit chronique de juges en disciplines artistiques, en vol relatif, même si les

effectifs se sont très légèrement accrus, en voile contact. La population juges/PA/voltige est stable. En Canopy Piloting nous possédons suffisamment de juges mais nous n'agissons que sur une seule compétition non fédérale en 2012.

Cette discipline est en cours de structuration et nous attendons son développement au plan fédéral. Il est très important de prendre conscience qu'il est très difficile de renouveler nos effectifs. Le juge français est, comme indiqué supra, un bénévole, passionné, au service des compétiteurs et de notre fédération, gagné par la lassitude et parfois certaines incompréhensions. Acteur incontournable de notre activité sportive en compétition, il est essentiel de mettre en place une volonté fédérale vis-à-vis des ligues afin qu'elles participent au recrutement et à la promotion de notre activité. Nous suggérons que chaque ligue ait fédéralement un pôle juge sur son ressort de compétence.

Pour renouveler nos effectifs, ces organes déconcentrés sont un relais

Article paru dans  
**PARAMAG**  
N°311 - Avril 2013  
www.paramag.fr

## DZ DB

**Le Logiciel des Activités Des Clubs de Parachutisme**


**Drop Zone :** Constitution et vérification en temps réel des Sticks  
Changement d'avion, affichage des sticks avec ordre de passage des sautants inscrits, imputation automatique des frais de sauts...

**Secrétariat :** Gestion des membres, Définition des équipes,  
Ventes et encaissements, suivi des comptes moniteurs, équipes, tiers payants, liens avec la Fédération...

**Administration :** Analyse des Activités, des ventes, Bilan Financier

**Pensez à vos budgets : Tarifs en fonction de votre saison**

**ACIGO INFORMATIQUE**  
02.33.77.86.46 – 06.07.77.59.99 – contact@acigo.fr





primordial. La connaissance de leurs licenciés, les besoins ressentis, les informations sont autant d'éléments positifs à faciliter la reconduction de nos effectifs. Cette année nous avons formé, avec le concours efficace de plusieurs ligues, deux juges en vol relatif et trois en PA/Voltige. Cela démontre que ces organes ont compris et intégré la nécessité de recruter des juges. Il est indéniable que l'aspect financier est un facteur essentiel dans le développement de notre activité. La formation des cadres et des juges ou arbitres est un paramètre à promouvoir pour nos organismes de tutelle. Il faut s'en servir.

À ce titre, je remercie grandement les ligues qui ont pris en charge les frais des élèves juges de leur ressort, la commission assurant le remboursement des frais des formateurs.

**Améliorer les conditions de jugement, moderniser les matériels**

La commission des juges a pu acquérir le système de jugement sud-africain, In Time, reconnu au plan international. Cette décision a engendré beaucoup de réactions. Celles-ci comprises et analysées n'ont pas altéré notre volonté de doter la FFP d'un support

technique adapté, performant. Les efforts dispensés pour la conception d'un système de jugement français multi-disciplines sont reconnus et constatés. Les impératifs financiers ont été déterminants et nous ne pouvions plus attendre pour que les compétiteurs aient un système à la hauteur de leurs performances.

En PA/voltige nous sommes toujours dans l'attente de la finalisation fédérale d'un nouveau système de jugement, à ce jour prêt à l'emploi. Cette décision devra intervenir avant le début de la prochaine saison sportive.

En effet les matériels existants en la matière sont vieillissants, voire trop coûteux ou irréparables par la société Weckbecker. Enfin le cahier des charges pour organiser une compétition fédérale doit également être modifié. Nous devons harmoniser nos impératifs de jugement avec les contraintes inhérentes pour mettre en place une compétition fédérale, notamment dans la diffusion des images de jugement et des résultats.

**Prospective 2013**

La commission des juges, commission obligatoire est une composante essentielle de notre fédération,

au service de l'activité française sportive de compétitions nationales et internationales. À l'heure du bilan, l'équipe actuelle a démontré sa gestion efficace des budgets alloués, son implication totale dans la politique fédérale, le respect de notre activité sportive, des compétiteurs, le souci constant de promouvoir notre activité, notre place dans les instances internationales. Elle a su s'intégrer au sein du personnel fédéral, des élus, de la direction technique, des organes déconcentrés. Elle a travaillé en totale confiance avec le technicien fédéral malgré les problèmes rencontrés.

Mais il reste encore à poursuivre notre travail quels soient les hommes en place dans le futur. Sachez que les membres actuels sont au service de la FFP pour le développement de celle-ci, et la promotion de notre sport. Le parachutisme français doit occuper la place qui est reconnue par les autres nations : le premier rang.

Pour ce faire, la commission des juges continuera ses efforts abstraction faite des egos personnels. Si la confiance m'est maintenue et si la proposition m'en est faite, j'accepterai de poursuivre la présidence de cette commission. ■

Article paru dans **PARAMAG** N°311 - Avril 2013 [www.paramag.fr](http://www.paramag.fr)

**Ladies Breizh Festival**  
 8 au 12 Mai Beech 99 & Pilatus  
**Perros Guirec**  
 31 Mai au 2 Juin  
**Jeff Challenge**  
 40 ans du centre  
 22 & 23 Juin  
**Caravan Boogie**  
 23 Juillet au 6 Août  
 Grand Caravan 900 Cv & Pilatus  
 AÉRODROME DE VANNES - BRETAGNE - TEL. 02 97 60 78 87  
[WWW.PARACHUTISME-VANNES.FR](http://WWW.PARACHUTISME-VANNES.FR)

**LE CENTRE ECOLE DE PARACHUTISME DE LA CÔTE D'AZUR A RÉOUVERT SES PORTES LE 2 MARS DERNIER**  
 et accueille les pratiquants chaque week-end pour des journées de sauts dans le sublime cadre du massif des Maures.

**A vos agendas !**  
 Le CEPCA vous donne rendez-vous à Garzigliana, près de Turin, du 15 au 26 juillet.  
 Au programme : Coaching, sauts spéciaux (U.L.M, Hélicoptère, Ballon) et des tablées à l'italienne !

**Retrouvez toute l'équipe à Propriano, du 14 au 23 octobre.**  
 Pour des sauts coachés et des moments inoubliables !

Camping gratuit, petite restauration, un hangar animé et une équipe dynamique mettent des couleurs au blue sky qui règne en maître sur la DZ.  
 Plus d'informations et inscriptions, 05 69 32 94 37 ou [cepcaleuc@gmail.com](mailto:cepcaleuc@gmail.com)

Photo : Nicolas Camparion